

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)
Rapport de mise à jour trimestriel (avril à juin 2012)

Période couverte (Trimestre)	2 ^{ème} trimestre 2012 – Avril à Juin 2012		
Numéro du projet et le titre du projet	RSA/12 - PBF E.7 – Project ID 00078973 – Appui aux institutions judiciaires et pénitentiaires de l'Est de la RDC		
Agence bénéficiaire:	PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement)		
Partenaires d'exécution (Agence Gouvernementale, Agences NU, Organisations de la Société Civile)	UNOPS, OIM, MONUSC Rule Of Law, MONUSCO Correction Unit, Norwegian Refugee Council (NRC)		
Date d'approbation par le Comité de Pilotage:	9 décembre 2010		
Budget total alloué	PBF : 1.671.317 USD (+ MAECI Canada : 2.598.036 USD = 4.269.353 USD)		
Fonds engagés du budget total alloué¹	Totalité du projet : 2.543 .237 USD - OIM : 1.209.555 USD - PNUD : 205.130 USD - UNOPS : 1.128.552 USD Contribution PBF : 953.724 USD - OIM : 46.506 USD PNUD : 41.735 USD - UNOPS : 865.483 USD	% de fonds engagés / budget total alloué:	- Totalité du projet : 59,56% - Contribution PBF : 57,06 %

¹ Fonds engagés sont définis comme des contrats légaux pour des services, des travaux tels que régis par les procédures et régulations financières des agences

² Paiement (services, travaux) sur les engagements.

Fonds dépensés² du budget total alloué:	Totalité du projet : 2.274.053 USD - OIM : 1.209.555 USD - PNUD : 205.130 USD - UNOPS : 859.368 USD Contribution PBF : 684.540 USD - OIM : 46.506 USD - PNUD : 41.735 USD - UNOPS : 596.299 USD	% de fonds dépensés / budget total alloué:	- Totalité du projet : 53,26 % - Contribution PBF : 40,95 %
Date de clôture prévue:	Décembre 2012	Retard éventuel (mois):	Le projet était initialement prévu pour être mis en œuvre de janvier à décembre 2012. Les fonds PBF n'étant parvenus qu'en juin 2011, le projet a donc démarré pour 12 mois à cette date. Une demande de no cost extension au 31 décembre 2012 a déjà été postulée aux 2 bailleurs. Elle a été acceptée par le Canada et, sous la condition potentielle d'une révision en attente de validation, également par le PBF.
Domaine d'investissement : Résultats stratégiques (effets sectoriels): Indicateurs pour mesurer les effets	Résultat stratégique R (1): Réformes du secteur de la sécurité et des systèmes judiciaires mises en place et fournissant services et biens au niveau national et local permettant le renforcement de l'Etat de droit Effet sectoriel (1.2) Etat de Droit : Nombre de « programmes-pays » appuyés par le PBF où les communautés ont recours à des systèmes de justice transitionnelle à résoudre les conflits / différends sans recours à la violence assurer le respect des droits de l'homme des femmes et des filles en particulier		Restauration de l'autorité de l'Etat – Renforcement des capacités Ce projet représente à la fois la poursuite et la finition de projets déjà en cours et des nouvelles activités pour renforcer les institutions judiciaires et pénitentiaires
Résultats immédiats (= produits projet) avec référence aux indicateurs: <u>Produit 1</u> : Les bâtiments	Résultat attendu 1 : Outcome 1 : Les bâtiments abritant les institutions judiciaires et pénitentiaires sont fonctionnels et sont utilisés	Contrainte(s) :	1. La situation sécuritaire au Nord Kivu s'est très largement dégradée depuis le début de l'année 2012. Suite à des affrontements entre les mutins et les éléments réguliers des FARDC,

<p>abritant les institutions judiciaires et pénitentiaires sont renforcées et sécurisées pour permettre une meilleure administration de la justice et offrir aux détenus des conditions d'incarcération conformes aux droits humains.</p> <p><i>Indicateur 1:</i> % d'utilisateurs des bâtiments construits/réhabilités interrogés qui déclarent travailler dans des conditions meilleures qu'avant.</p> <p>Baseline : 0 Cible : 95 %</p> <p><i>Indicateur 2:</i> % des détenus interrogés qui déclarent disposer des conditions d'incarcération meilleures qu'avant.</p> <p>Baseline : 0 Cible : 95 % des détenus interrogés</p>	<p>par la population et les bénéficiaires dans un contexte dénué de tensions.</p> <p>- <u>Résultat 1</u> : Le Tribunal de Paix et la prison de Masisi sont construits, fonctionnels et sécurisés. - <u>Résultat 2</u> : Les Tribunaux de Paix de Shabunda et Fizi ainsi que les prisons de Bunyakiri et Fizi sont parachevés, fonctionnels et disponibles. - <u>Résultat 3</u> : Le caractère civil du camp de déplacés internes de Kilimani est respecté et la diminution des tensions entre les populations déplacées et les autorités locales de Masisi est assurée.</p> <p>Réalisations accomplies :</p> <p>- <u>Résultat 1</u> : <i>(principalement sur fonds canadiens, les fonds PBF prenant en charge les coûts opérationnels et bureau de l'OIM)</i> Dans le cadre des travaux entrepris via le projet PBF-Canada, les travaux à mettre en œuvre pour le Tribunal de Paix de Masisi concernent principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La construction de 2 murs de soutènement en amont et en aval du bâtiment, - La construction de murs d'enrochement en gabion et treillis dans le ravin jouxtant le bâtiment du Tripaix afin de lutter contre l'érosion, - Le raccordement à l'eau <p><u>Constats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation complète du bâtiment du tribunal de paix assurée par la construction des murs de soutènement en maçonnerie jointoyée et en gabion le long de la rivière : 98 % 	<p>les travaux ont été arrêtés pendant plus d'un mois, du 24 avril au 28 mai 2012.</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Un vol de panneaux solaires (projet UNOPS) a été commis sur le chantier de la prison et a entraîné l'arrestation arbitraire d'un staff de l'OIM et sa détention pendant 36 heures avec actes de violences. L'enquête initialement diligentée a été volontairement orientée vers l'OIM. 3. Le ciment livré par le fournisseur qui s'approvisionne à partir des usines rwandaises, n'est pas de bonne qualité, cela fait que les dosages sont modifiés en y ajoutant une quantité supplémentaire de ciment pour arriver des résultats acceptables (environ 16 %). 4. Le terrassement nécessaire en amont de la prison est effectué conjointement avec MONUSCO (ingénieurs RSA) et HIMO. Ces travaux sont plus longs que prévus en raison de l'indisponibilité courante du contingent de la MONUSCO concerné par l'appui. <p>Solution(s) Proposée(s) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La situation étant rétablie à la fin du mois de mai, les travaux ont pu reprendre vers le 28 du mois. 2. Après un fort plaidoyer auprès des autorités provinciales, les auteurs véritables ont été interpellés et l'OIM a été rétablie dans ses droits. Sans entrer plus dans les détails, il convient de noter que des autorités territoriales semblent avoir été impliquées dans ce forfait.
---	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation complète du bâtiment du tribunal de paix assurée par la construction des murs de soutènement en maçonnerie jointoyée et en gabion le long de la rivière : 99 % - Raccordement total en eau potable capté à partir d'une source qui alimente aussi la prison. Ce qui reste à faire c'est la vérification des installations : 100% - L'ensemble du bâtiment du Tripaix a été réhabilité et ce dernier a été mis hors du danger de ruine. Reste à finaliser le réajustement des appareils électriques : 99 % <p>Le Tripaix est donc quasiment finalisé à près de 99%.</p> <p>Dans le cadre des travaux entrepris via le projet PBF-Canada, les travaux à mettre en œuvre pour la Prison de Masisi concernent principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La construction des murs de soutènement, - Le terrassement pour la plateforme du site à l'arrière des bâtiments et l'aménagement d'un chemin piéton, - La sécurisation interne de la prison par l'érection de murs internes, - Le raccordement à l'eau. <p><u>Constats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les travaux de maçonnerie, de toiture, de la menuiserie et de la peinture sont finis. Il reste des travaux correctionnels de la peinture et la soudure des verrous des portails. Les cameras de surveillance sont en cours d'installation. Les travaux définitifs de 	<p>3. Sur la base de l'analyse chimique et technique du ciment remise en amont de la commande, nous avons initié les démarches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le fournisseur a été informé de ce défaut de qualité - Il a été enjoint d'entamer des démarches de contrôle auprès du fabricant - Il a été sollicité auprès de l'OCC (Office Congolais de Contrôle) de procéder à un prélèvement du stock et de procéder à une analyse comparative. Prélèvement effectué, mais résultat non connu à ce jour. <p>4. SSU a être saisi pour aider l'OIM à s'assurer une présence plus suivie du contingent de la MONUSCO impliqué.</p>
--	---	--

	<p>peinture et des verrous des portails trainent suite à l'utilisation de la guérite pour passage des véhicules et fournitures, raison pour laquelle le pourcentage n'a pas évolué depuis le dernier rapport. L'état d'avancement du portail dépend de la guérite : 98%</p> <ul style="list-style-type: none"> - Raccordement total en eau potable capté à partir d'une source qui alimente la prison. Ce qui reste à faire c'est la vérification des installations : 100% - Les murs de soutènement pour la sécurité des cellules et les travaux des murs d'enceinte et de sécurisation sont en cours. Le terrassement nécessaire en amont de la prison est effectué conjointement avec MONUSCO (ingénieurs RSA) et HIMO. Ces travaux sont plus longs que prévus en raison de l'indisponibilité récurrente de la MONUSCO : 55%. <p>Le taux d'exécution total à la fin juin est de 84% et la fin des travaux est prévue pour août 2012.</p> <p><u>- Résultat 2 :</u> (sur fonds partagés Canada et PBF)</p> <p>Le taux d'exécution des travaux de sécurisation et de finition des tribunaux de paix de Shabunda et de Fizi et des prisons de Bunyakiri et de Fizi est de 96% au 30 juin 2012. Les travaux sont achevés dans la majorité des chantiers et les finitions sont en cours dans certains chantiers. L'achèvement complet des travaux est prévu pour le 15 juillet 2012 si les incidents sécuritaires n'entraînent plus d'arrêts de travaux.</p>	<p>Contrainte(s) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Des retards sont cependant intervenus dans les sites au vu de la situation sécuritaire dégradée dans toute la province du Sud Kivu. Les affrontements réguliers entre les FARDC et les Mai Mai dans la région de Fizi ont entraîné des arrêts de travaux et un ralentissement de l'évolution de la mise en œuvre du projet. 2. En juin 2012, la toiture de la prison de Fizi en construction a été endommagée par les balles
--	---	--

	<p><u>Prison de Bunyakiri : 98%</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 murs construits et 3 murs achevés - 3 marches construites - 4 réservoirs de 5000 litres posés sur socle et 2 réservoirs de 2000 litres posés sur socle, 208 ml de canalisation construit <p><u>Prison de Fizi : 98%</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 réservoirs de 2000 litres posés sur socle et 3 réservoirs de 5000 litres posés sur socle - Voie d'accès rechargée sur 340 ml <p><u>Tripaix de Fizi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 socle construit et 1 réservoir acquis. Il reste à poser le réservoir sur le socle - Fourniture du grillage métallique - Dalot 100x100 construit - 1 mur de soutènement construit <p><u>Tripaix de Shabunda : 100%</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Plafond protégé sur 10 m² - 1 réservoir de 2000 litres posé sur socle - Aménagement extérieur réalisé <p><u>- Résultat 3 :</u> (sur fonds PBF)</p> <p>Les interventions à Kilimani sont terminées, le paiement définitif du solde au partenaire est intervenu durant le 1^{er} trimestre 2012. Les résultats suivants ont été atteints :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 11 blocs de latrine ont été construits - 14 blocs de douche ont été construits - 115 bâches ont été distribuées - 3549 sticks ont été distribués 	<p>suite aux affrontements entre les forces régulières et les groupes armés.</p> <p>3. Plusieurs autres cas d'incidents sécuritaires ont été répertoriés dans la région. En Avril 2012, quatre employés congolais d'une entreprise qui travaille avec l'UNOPS dans le cadre du projet SPACE ont été abattus près de Baraka par des hommes armés. Cet incident gravissime a entraîné un arrêt des travaux de plusieurs semaines dans la quasi-totalité des chantiers de l'UNOPS dans le Sud Kivu.</p> <p>4. Dans le Sud Kivu, l'approvisionnement du chantier de Fizi se fait à partir de la ville d'Uvira alors que les matériaux pour le chantier de Shabunda sont transportés par avion. La forte pluviométrie dans la région rend encore plus difficile l'approvisionnement des chantiers en matériaux de construction.</p>
--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> - 2 guérites, 1 dépôt, 1 bureau comité directeur équipé et 1 centre d'information équipé ont été construits 	
<p>Produit 2. : la sécurité et l'espace de vie dans les prisons sont améliorées et les détenus disposent des revenus nécessaires pour subvenir partiellement et de manière autonome, à leurs besoins subsistanciers .</p> <p><i>Indicateur 1:</i> % de détenus interrogés qui déclarent disposer d'un espace de vie convenable après les travaux.</p> <p>Baseline : 0 Cible : 95 %</p> <p><i>Indicateur 2:</i> Existence effective des espaces spécifiques pour les détenus militaires et civils.</p> <p>Baseline : 0 Cible : un espace opérationnel pour chaque catégorie des détenus à la prison de centrale Goma.</p> <p><i>Indicateur 3:</i> Nombre de détenus</p>	<p>Résultat attendu 2 :</p> <p>Outcome 2 :</p> <p>La sécurité et les conditions de vie dans les prisons sont améliorées</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Résultat 4</u> : La prison de Goma a un quartier militaire et assure une division des détenus militaires civils. - <u>Résultat 5</u> : Les détenus assurent partiellement leur subsistance et développent leur autonomie. <p>Réalisations accomplies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Résultat 4</u> : (sur fonds partagés mais principalement PBF) Le taux de réalisation global au 30 juin 2012 est de 58 %. Démarrés en février 2012, les travaux de construction de la prison ont connu une évolution significative pendant la période en revue. - La clôture, d'une longueur de 247 m, et d'une hauteur de 4 m est presque achevée. - Les portails en fer sont en cours de fabrication et seront posés une fois la fabrication achevée. - Compte tenu des exigences en termes de sécurité, il est prévu une augmentation de la hauteur de la clôture d'un mètre. - Pour ce qui est des bâtiments abritant les cellules et les autres services de la prison, l'élévation des murs est achevée et la toiture est posée sur l'ensemble des bâtiments. - Les travaux de finition tels que le crépissage, la pose de fenêtres et de portes, la pose du plafond, des tuyaux pour la plomberie et l'électricité sont en cours. 	<p>Contrainte(s) :</p> <p>1. Durant ce trimestre, un problème relatif aux fosses sceptiques a été soulevé par le CICR lequel sollicitant une révision des plans pour prévoir des fosses en dehors de la prison. Les plans ont pourtant été validés par le Ministère de la Justice en septembre 2011.</p> <p>Solution(s) proposée(s):</p> <p>1. En date du 30 mai 2011, une réunion eu lieu sur le site en présence du directeur du cabinet du ministre national de la justice et de la représentante du ministère provincial de la justice. Au cours de la visite de chantier, le Ministère a été informé du problème posé par le CICR lequel a rappelé que les plans ayant été approuvés à Kinshasa, personne n'était autorisé à modifier ces plans sans l'avis du Ministère.</p> <p>En date du 31 mai, une visite de chantier avec comme participants le CICR, le PNUD, UNOPS et SSU stabilisation a abordé le problème des fosses sceptiques. Les participants ont reconnu la fonctionnalité des plans existants. Se référant à la réunion de la veille, il a été rappelé au CICR que si des modifications devaient être faites, le CICR devait écrire directement au ministère concerné à Kinshasa.</p> <p>Au cours de d'une réunion tenue le 13 juin à Kinshasa, le CICR a informé l'UNOPS qu'il n'enverrait pas de demande de modification des plans de la prison de Goma au Ministre. Les travaux continuent sur la base des plans approuvés en novembre 2011. Les travaux n'ont jamais été interrompus. La fin du chantier est prévue en août 2012.</p>

<p>developpant une AGR au sein de la prison.</p> <p>Baseline : 0 Cible : A déterminer</p> <p><i>Indicateur 4:</i> % de detenus developpant une AGR et dont le revenu permet de subvenir aux besoins subsistentiels essentiels.</p> <p>Baseline : 0 Cible : 80%</p>	<p>Les bâtiments et structures en construction sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 bâtiments administratifs + Cuisine et une allée passant derrière la cuisine - 3 bâtiments comprenant 2 cellules chacun (6 cellules au total) - 1 clôture de 247 m de long - 1 château d'eau + plomberie extérieure <p>Les travaux d'électrification extérieure des bâtiments en construction, d'assainissement, de construction d'un abri pour le groupe électrogène et de construction du caniveau pour l'évacuation des eaux sont également en cours. Les contrats pour la réalisation de ces travaux ont été attribués pendant la période en revue.</p> <p><u>Lot 1 : cellule A et B + guérite : 80%</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Elévation de murs achevée -Charpente et toiture achevées + Planche de rive - Fixation de portes métalliques, fenêtres impostes achevée -Plafond en contre-plaqué et lattes pour la terrasse en cours d'achèvement -Remblai intérieur en cours -Enduit première couche achevée -Coulage dalle toilettes achevée -Mirador en cours de construction à une hauteur de 8m - Plafond en tôle métalliques en cours de commande pour l'intérieur des cellules -Pose des tuyaux pour la plomberie et électricité en cours <p><u>Lot 2 : Cellule C et D : 67%</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Elévation de murs achevée -Charpente et toiture achevées + Planche de rive -Fixation de portes métalliques, fenêtres impostes achevée - Plafond en contre-plaqué et lattes pour la terrasse en cours d'achèvement -Remblai intérieur en cours - Plafond en tôle métalliques en cours de commande pour l'intérieur des cellules -Gouttières métalliques en cours de pose -Coulage dalle toilettes achevée - Pose des tuyaux pour la plomberie en cours -Pose des tuyaux pour câblage électricité en cours 	
--	---	--

	<p><u>Lot 3 : Cellule E et F : 67%</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Elévation de murs achevée -Charpente et toiture achevées + Planche de rive -Fixation de portes métalliques, fenêtres impostes achevée - Plafond en contre-plaqué et lattes pour la terrasse en cours d'achèvement -Remblai intérieur en cours -Enduit première couche achevée -Plafond en tôle métalliques en cours de commande pour l'intérieur des cellules -Gouttières métalliques encours de pose -Coulage dalle toilettes achevée - Pose des tuyaux pour la plomberie - Pose des tuyaux pour câblage électricité en cours <p><u>Lot 4 : Bâtiment administratif 02 : 60%</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Elévation de murs achevée - Toiture et charpente achevées sur le 1/3 et charpente en cours sur 2/3 -Remblai intérieur en cours -Enduit première couche achevée -Pose des tuyaux pour électricité en cours -Coulage de tous les poteaux pour l'allée <p>NB : les huisseries sont en cours de fabrication</p> <p><u>Lot 5 : Bâtiment administratif 01 : 75%</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Elévation de murs achevée -Charpente et toiture achevées + Planche de rive posée -Fixation de fenêtres et d'impostes achevée - Plafond en contre-plaqué et lattes pour la terrasse en cours d'achèvement -Fixation de cadres pour Portes en bois en cours -Remblai intérieur en cours -Enduit première couche achevée -Pose des tuyaux pour la plomberie -Pose des tuyaux pour câblage électricité en cours <p>NB : les huisseries sont en cours de fabrication</p> <p><u>Lot 6 : Clôture : 50%</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Clôture achevée selon la hauteur prévue dans le contrat. Il reste à ajouter un mètre de hauteur pour respecter les normes en termes de sécurité de la prison. -Portails en cours de fabrication <p><u>Lot 7 : Abri générateur + collecteurs : 16%</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Abri pour groupe électrogène achevé a 92 %(il reste la peinture) et collecteurs en cours de fouilles <p>NB. Ce lot fait partie des travaux attribués au mois d'avril</p>	
--	---	--

	<p><u>Lot 8 : Electricité extérieure : 8%</u> -Fouille des tranchées en vue de la pose de tuyaux pour câblage en cours</p> <p><u>Lot 9 : Construction château d'eau et plomberie extérieure : 23%</u> Ferraillage réservoir enterré terminé -Fosse septique construite à 20 % par rapport à l'ensemble -Fosses en cours de fouilles pour les cellules AB-CD-EF</p> <p>En date du 10 Mai 2012, l'UNOPS a soumis une demande au Ministère de la Justice sollicitant l'avis de Madame la Ministre sur la liste des équipements et fournitures destinés à l'annexe de la prison de Goma en construction. Cette liste a été approuvée le 18 Mai 2012 par Madame la Ministre de la Justice et Droits Humains. Elle a été élaborée à la suite une évaluation des besoins de la prison annexe en équipements et fournitures faite en collaboration avec les autorités de la prison, du ministère provincial de la justice et de l'unité de correction de la MONUSCO. Le processus d'acquisition desdits équipements et fournitures est en cours et devrait s'achever avant la fin des travaux de construction des bâtiments annexes de la prison prévue pour le mois d'août 2012 L'achèvement des travaux est prévu pour <u>le mois d'août 2012.</u></p> <p><u>Résultat 5 :</u> <i>(sur fonds PBF)</i></p> <p>Les activités génératrices de revenus n'ont pas encore débuté en tant que telles.</p> <p>Des réunions ont eu lieu aux fins d'analyser la possibilité pour la FAO ou le PNUD de prendre partie plus intégrante à cette composante du projet. Le PNUD devrait prendre la charge de cette composante en direct et lancer l'activité en septembre 2012.</p>	
--	--	--

	<p>Résultat attendu 3 :</p> <p>Outcome 3 : Les Tribunaux de Paix de Masisi, Walungu, Shabunda et Fizi et les prisons de Masisi, Rutshuru, Bunyakiri et Fizi fonctionnent et sont administrés par du personnel formé capable d'assurer une administration effective de la justice</p> <p><u>Résultat 6</u> : Le personnel pénitentiaire et judiciaire est formé dans le but d'une administration efficace de la justice et d'une gestion digne des prisons.</p> <p><u>Résultat 7</u> : Le personnel pénitentiaire et judiciaire fait l'objet d'un appui au déploiement et rejoint son lieu d'affectation.</p> <p><u>Résultat 8</u> : Le personnel pénitentiaire et judiciaire bénéficie d'un appui-conseil permanent dans le cadre de son travail quotidien.</p> <p>Réalisations accomplies :</p> <p><u>Résultat 6</u> :</p> <p><u>Résultat 7</u> :</p> <p><u>Résultat 8</u> :</p> <p><i>(sur fonds partagés mais principalement canadiens)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une ordonnance portant le numéro 11/101 datant du 13 octobre 2011 a nommé 490 Juges de Paix sur l'ensemble du territoire de la République. Ces magistrats ne sont cependant pas encore affectés et ne connaissent dès lors pas encore leur nouveau lieu de travail. Il est donc encore impossible de connaître les magistrats qui seront affectés aux infrastructures visées par le projet. - Des rencontres ont eu lieu tant par la MONUSCO que par le PNUD avec les instances partenaires de ces formations à intervenir (Conseil Supérieur de la Magistrature, Ecole de Formation et Recyclage du 	<p>Contrainte(s) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé de transmettre les listes de personnel à déployer et former n'a pas encore rempli son obligation. Dès lors, les activités de formation – et par conséquent d'appui-conseil – n'ont pu débiter. 2. Durant toute l'année 2011, aucune réunion du Comité de Pilotage n'était intervenue, empêchant dès lors également la tenue des comités techniques dans les provinces. <p>Solution(s) Proposée (s) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'ordonnance nommant les magistrats ayant été promulguée, l'espoir que des affectations interviennent reste élevé. Dès que ces affectations interviennent, les formations pourront être fixées, leur public ayant été défini. 2. La réunion – tant attendue – du comité de pilotage présidée par le Ministre de la Justice a pu se tenir le jeudi 9 février à Kinshasa. Cette réunion a permis l'implication officielle des plus hautes autorités judiciaires dans le cadre de ce projet. La question de l'attente des nominations a été posée et renvoyée pour certains points aux comités provinciaux. Ces comités techniques provinciaux se sont tenus également pendant la période en date des 19 mars pour le Sud Kivu et 21 mars pour le Nord Kivu. Il n'en reste pas moins que la question des affectations de magistrats reste toujours pendante suite à ces comités et que le déploiement des greffiers y reste également conditionné puisque des greffiers dans des Tribunaux sans magistrats n'ont évidemment aucune utilité. Le personnel
--	---	--

	Personnel Judiciaire, etc)
<p>Réalisations accomplies par rapport aux prévisions avec référence aux indicateurs des résultats stratégiques (effets sectoriels)</p> <p><u>Note :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Expliquez brièvement (4 to 5 constats au maximum) dans quelle mesure la performance du projet de 'livrer les produits attendus' contribue aux résultats du PMP ? - Qu'est ce qui a été prévu d'atteindre en fin 2011, et qu'est ce qui a été réalisé mi-parcours? - Donnez des bonnes et des mauvais exemples de vos pratiques des projets? - Comment vous allez améliorer la performance des projets d'atteindre les résultats escomptes? 	

- planifié et communiqué par les Divisions de la Justice pour être déployé dans les prisons du projet lorsqu'elles seront finalisées est en outre clairement insuffisant.
3. Au vu des lenteurs institutionnelles constatées, il est envisagé une révision du projet et de remplacer les activités de cet outcome 3 sur base d'un postulat devant permettre de capitaliser sur les ressources humaines et matérielles réellement disponibles actuellement.
- activités d'audiences foraines organisées dans les 4 Tribunaux construits
 - activités de descentes des Parquets pour instructions préalables aux audiences et surveillance des OPJs sensibilisation
 - pré-audiences de la population dans les sites des Tripaix
 - formation des jeunes magistrats récemment affectés dans les sièges et qui seront envoyés dans les audiences foraines
 - formation des greffiers à envoyer en audiences foraines
- Cette révision a été proposée au PBF et reste en attente d'approbation/rejet.